

Décision n° 2017-288 du 6 novembre 2017 portant nomination de deux directeurs généraux adjoints

Le directeur général du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement,

Vu la loi n° 2013-431 du 28 mai 2013 portant diverses dispositions en matière d'infrastructures et de services de transports, notamment le titre IX ;

Vu le décret n° 2013-1273 du 27 décembre 2013 relatif au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, notamment l'article 9 ;

Vu le décret du 17 janvier 2014 portant nomination du directeur général du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ;

Vu la décision n° 2014-135 du 11 février 2014 portant nomination des membres du comité de direction du Cerema ;

décide

Article 1

Monsieur Bruno Lhuissier et Madame Sylvie Moreau sont nommés directeurs généraux adjoints du Cerema.

Article 2

La présente décision sera publiée au bulletin officiel du Cerema.

Fait à Bron, le 6 novembre 2017

Le directeur général

Bernard Larrouturou